

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation 04-nov.-2014 Date de révision 04-nov.-2014 Numéro de révision 1

1. Identification

Nom du produit Shandon TBD-1 Decalcifier

Cat No.: 6764001, 6764002

Synonymes Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Pas d'information disponible Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de

données de sécurité

Entreprise

Richard Allan Scientific

A Subsidiary of Thermo Fisher Scientific

A Subsidiary of Thermo Fisher Scientific

4481 Campus Drive Kalamazoo, MI 49008 Tel: (800) 522-7270 Numéros de téléphone d'urgence

Chemtrec US: (800) 424-9300 Chemtrec EU: 001 (202) 483-7616

2. Identification des dangers

Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Corrosifs pour les métaux

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition

Catégorie 1

Catégorie 1

Catégorie 3

unique)

Organes cibles - Appareil respiratoire.

Organe cible spécifique en cas de toxicité - (exposition répétée) Catégorie 2

Organes cibles - Rein, rate.

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Peut être corrosif pour les métaux

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut irriter les voies respiratoires

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



Conseils de prudence

Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Conserver uniquement dans le récipient d'origine

Intervention

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: Rincez la bouche. NE PAS provoquer le vomissement

Déversements

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Stocker dans un récipient en polypropylène résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion

Stocker dans un endroit sec

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non identifié

Inconnu Toxicité aiguë

.? % du mélange constitué de composants de toxicité inconnue.

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Water	7732-18-5	50 - 60
Hydrochloric acid	7647-01-0	35 - 40
Polyvinyl pyrrolidone	9003-39-8	5 - 10
Fluorad	33454-82-9	< 1

4. Premiers secours

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Montrer cette fiche technique de

santé-sécurité au médecin en consultation.

Contact avec les yeuxRincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Une consultation médicale immédiate est requise.

Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les veux grands ouverts lors du rincage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Une consultation médicale immédiate est requise. Appeler immédiatement un médecin. UNE REACTION RAPIDE EST CRUCIALE, OBTENIR IMMEDIATEMENT UNE ASSISTANCE MEDICALE. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; mettre en place une respiration artificielle à l'aide d'un dispositif médical de respiration. Une consultation médicale immédiate est requise. Il peut se révéler nécessaire de donner la respiration artificielle ou de l'oxygène. Consulter un médecin. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne pas provoguer de vomissements sans une consultation médicale. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets

Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation

Notes au médecin

Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents extincteurs appropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Méthode -

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Aucun renseignement disponible

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible

Sensibilité aux décharges

Aucun renseignement disponible

électrostatiques

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2) Hydrocarbures Chlore

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
3	0	0	N/A

Mesures à prendre en cas de déversement accidental

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection personnelle. S'assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Précautions environnementales

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

Manutention et stockage

Manutention

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Porter un équipement de protection personnelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Ne pas ingérer. Faire attention au retour de flamme. Aucun renseignement disponible. Pour usage externe.

Entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Lieu pour matière corrosive. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

8. Mesures de contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Hydrochloric acid	Ceiling: 2 ppm	Ceiling: 5 ppm Ceiling: 7 mg/m³ (Vacated) Ceiling: 5 ppm (Vacated) Ceiling: 7 mg/m³	IDLH: 50 ppm Ceiling: 5 ppm Ceiling: 7 mg/m³

	Composant	Quebec	Mexico OEL (TWA)	Ontario TWAEV
Γ	Hydrochloric acid Ceiling: 5 ppm		Ceiling: 5 ppm	CEV: 2 ppm
1	•	Ceiling: 7.5 mg/m ³	Ceiling: 7 mg/m ³	

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: Danger immédiat pour la vie ou la santé

Mesures d'ordre technique

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près du poste de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection

oculaire et faciale. Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

Protection de la peau et du

corps

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition cutanée. Vêtements de protection à manches longues. Tablier. Gants imperméables.

Protection respiratoire

Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement,

les locaux et les vêtements de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueLiquideAspectclair, jaune pâleOdeurpiquant

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

pH

Point/intervalle de fusionAucune donnée disponiblePoint/intervalle d'ébullition110 °C / 230 °F

Point d'éclair Aucun renseignement disponible

Taux d'évaporation

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponiblePression de vapeur13.2 mmHg @ 20 °C

Densité de vapeur

Densité relative 1.07 - 1.08

SolubilitéAucun renseignement disponibleCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammationAucun renseignement disponibleTempérature de décompositionAucun renseignement disponible

Viscosité similaire â l'eau

Formule moléculaire Solution

10. Stabilité et réactivité

> 1

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Excès de chaleur.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Acides forts, Bases fortes

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2), Hydrocarbures, Chlore

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Aucun renseignement sur la toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit

DL50 par voie orale Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanée Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

Vapeur CL50 Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 20

mg/l.

Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Hydrochloric acid	238 - 277 mg/kg (Rat)	5010 mg/kg (Rabbit)	1.68 mg/L (Rat) 1 h
Polyvinyl pyrrolidone	100 g/kg (Rat)	N'est pas classée	N'est pas classée

Toxicologically Synergistic

Products

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Water	7732-18-5	N'est pas classée				
Hydrochloric acid	7647-01-0	N'est pas classée				
Polyvinyl pyrrolidone	9003-39-8	N'est pas classée				
Fluorad	33454-82-9	N'est pas classée				

CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)

CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Effets mutagènes Des effets mutagènes ont eut lieu sur des animaux expérimentaux.

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Effets développementaux observés sur l'animal de laboratoire.

Tératogénicité Des effets tératogènes ont eut lieu sur des animaux expérimentaux.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire

STOT - exposition répétée Rein rate

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une

enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets néfastes Consulter l'article correspondant du RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical

Substances des États-Unis) pour des renseignements complets.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Puce d'eau
Hydrochloric acid	-	282 mg/L LC50 96 h	-	-
Polyvinyl pyrrolidone	EC50: >1000 mg/L/72 H (Marine Algae)	LC50 : >1000 mg/L/96 H (Juvenile Turbot)	N'est pas classée	N'est pas classée

Persistance et dégradabilité Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible.

Mobilité Soluble dans l'eau.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

Date de révision 04-nov.-2014

Shandon TBD-1 Decalcifier

DOT

No ONU UN1789

Nom officiel d'expédition HYDROCHLORIC ACID SOLUTION

Classe de danger 8 Groupe d'emballage II

TMD

No ONU UN1789

Nom officiel d'expédition HYDROCHLORIC ACID SOLUTION

Classe de danger 8
Groupe d'emballage || |

IATA

No ONU UN1789

Nom officiel d'expédition HYDROCHLORIC ACID SOLUTION

Classe de danger 8
Groupe d'emballage || |

IMDG/IMO

No ONU UN1789

Nom officiel d'expédition HYDROCHLORIC ACID SOLUTION

Classe de danger 8
Groupe d'emballage |

15. Informations sur le réglementation

Inventaires internationaux

Composant	TSCA	DSL	NDSL	EINECS	ELINCS	NLP	PICCS	ENCS	AICS	IECSC	KECL
Water	Х	Х	-	231-791-2	-		Х	-	Х	Х	Х
Hydrochloric acid	Х	Х	-	231-595-7	-		Х	Χ	Х	Х	Х
Polyvinyl pyrrolidone	Х	Х	-	-	-		Х	Х	Х	Х	Х
Fluorad	X	Х	-	251-528-5	-		-	Χ	-	Х	Х

Légende:

- X Inscrit
- E Indicates a substance that is the subject of a Section 5(e) Consent order under TSCA.
- F Indicates a substance that is the subject of a Section 5(f) Rule under TSCA.
- N Indicates a polymeric substance containing no free-radical initiator in its inventory name but is considered to cover the designated polymer made with any free-radical initiator regardless of the amount used.
- P Indicates a commenced PMN substance
- R Indicates a substance that is the subject of a Section 6 risk management rule under TSCA.
- S Indicates a substance that is identified in a proposed or final Significant New Use Rule
- T Indicates a substance that is the subject of a Section 4 test rule under TSCA.
- XU Indicates a substance exempt from reporting under the Inventory Update Rule, i.e. Partial Updating of the TSCA Inventory Data Base Production and Site Reports (40 CFR 710(B).
- Y1 Indicates an exempt polymer that has a number-average molecular weight of 1,000 or greater.
- Y2 Indicates an exempt polymer that is a polyester and is made only from reactants included in a specified list of low concern reactants that comprises one of the eligibility criteria for the exemption rule.

Réglementations fédérales des Etats-Unis

TSCA 12(b) Non applicable

SARA 313

Composant	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Hydrochloric acid	7647-01-0	35 - 40	1.0

Classification de danger SARA 311/312

Danger aigu pour la santé
Oui
Danger chronique pour la santé
Oui
Risque d'incendie
Non
Risque d'échappement soudain de la pression
Non
Danger de réaction
Non

Loi sur la protection de l'eau (Clean

Water Act)

	Composant	CWA - Substances dangereuses	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires
H	ydrochloric acid	X	5000 lb	-	-

Loi sur la qualité de l'air

Composant	Données du HAPS	Classe 1 Agents d'appauvrissement de l'ozone	Classe 2 Agents d'appauvrissement de l'ozone
Hydrochloric acid	X		-

OSHA Sécurité et administration de la santé au travail

Non applicable

Composant	Specifically Regulated Chemicals	Highly Hazardous Chemicals
Hydrochloric acid	-	TQ: 5000 lb

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Composant	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA EHS RQs	
Hydrochloric acid	5000 lb	5000 lb	

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

État-RTK

Composant	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Water	-	-	X	-	-
Hydrochloric acid	X	X	X	Х	X

U.S. Department of Transportation

Quantité à signaler (RQ): Y
Polluant marin du DOT N
DOT Severe Marine Pollutant N

Department of Homeland Security des États-Unis

Ce produit contient les substances chimiques DHS suivante:.

Composant	DHS Chemical Facility Anti-Terrorism Standard		
Hydrochloric acid	0 lb STQ (anhydrous); 11250 lb STQ (37% concentration or		
	greater)		

Autres réglementations

internationales

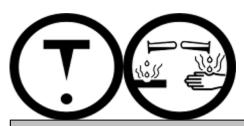
Mexique - Classe Aucun renseignement disponible

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

Classe de dangers du SIMDUT E Matière corrosive

D2B Matériaux toxiques



16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Richard Allan Scientific

A Subsidiary of Thermo Fisher Scientific

Tel: (800) 522-7270

Date de préparation04-nov.-2014Date de révision04-nov.-2014Date d'impression04-nov.-2014

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer au standard US OSHA Hazcom 2012

remplaçant la législation en vigueur en vertu de la norme 29 CFR 1910.1200 afin de s'aligner sur le système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques (SGH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient avoir valeur de garantie ou d'assurance-qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être invalides si la substance est employée en combinaison avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de FDS